

MaraJet DI-V



Encre numérique à base de solvant pour l'impression sur films PVC autocollants et bâches en PVC.

Bonne tenue, séchage rapide, bonne tenue lumière en extérieur

Numérique
2012
29 févr.

Domaines d'utilisation

Les supports

Grande variété de films PVC autocollants (films moulés ou plastifiés à base de monomères ou polymères), différents types de bâches, bâches micro perforées, textiles enduits et papiers. La densité étant élevée, on obtient un résultat lumineux y compris sur certains textiles non enduits et tissus pour drapeaux.

Applications

L'encre MaraJet DI-V a été spécialement développée pour les machines d'impression Vutek® UltraVu® 5300 et 3300. Sur ces machines, l'encre MaraJet DI-V a démontré un excellent confort d'utilisation et de bonnes propriétés d'impression.

Avantages

- Excellente tenue lumière. Le jaune offre même des qualités supérieures à celles de l'encre d'origine
- Pas de nécessité de mettre en place de nouveaux profils
- Séchage rapide
- Tons lumineux permettant d'obtenir tous types de teintes

Propriétés

Résistance à la lumière

Grâce à une pigmentation de haute qualité, l'encre MaraJet DI-V peut être utilisée pour des applications en extérieur.

Sur les supports adaptés, nous garantissons une tenue lumière de 2 ans sous climat européen tempéré. Pour le marquage de flotte (ex. : publicité sur véhicule), il est conseillé de procéder à une surlamination ou une surimpression à l'aide d'un vernis afin

d'optimiser la résistance mécanique. La surlamination ou la surimpression à l'aide d'un vernis permet d'atteindre une tenue lumière de 3 ans.

Séchage

Concernant le séchage, les réglages d'origine de la machine peuvent être conservés ou modifiés selon le support utilisé.

Gamme de produits

Teintes de base

MaraJet DI-V 429	Yellow
MaraJet DI-V 425	Yellow faible densité
MaraJet DI-V 439	Magenta
MaraJet DI-V 435	Magenta faible densité
MaraJet DI-V 459	Cyan
MaraJet DI-V 455	Cyan faible densité
MaraJet DI-V 489	Black
MaraJet DI-V 485	Black faible densité

Nettoyeur

MaraJet DI-UR

Stabilité de stockage

En pots d'origine hermétiquement fermés, la durée de stockage de cette encre est de 24 mois. Pour cela, les pots doivent être stockés à l'abri du soleil à une température de 15-30°C. L'encre MaraJet DI-V est résistante au gel. Il est cependant conseillé de la placer à température ambiante avant utilisation.

Nettoyage

Pour le nettoyage des têtes d'impression et des autres parties de la machine en contact avec l'encre, nous recommandons l'utilisation du nettoyeur MaraJet DI-UR. Etant

Marajet DI-V



chimiquement adapté à l'encre, ce nettoyeur est très efficace.

Mise en œuvre sur machine de l'encre Marajet DI-V

Avant de mettre en place l'encre Marajet DI-V, toutes les parties de la machine en contact avec l'encre doivent être entièrement nettoyées à l'aide du nettoyeur Marajet DI-UR. Ceci vaut notamment pour les têtes d'impression, les réservoirs intermédiaires et les tuyaux. Il peut également être utile de remplacer les filtres de la machine d'impression.

Classification

En accord avec la le règlement européen 1907/2006, il existe des fiches de sécurité pour l'encre Marajet DI-V et le nettoyeur Marajet DI-UR. Ces fiches contiennent toutes les données techniques et de sécurité, y compris la classification selon la norme sur les substances dangereuses et la législation CEE. Ces indications figurent également sur les étiquettes des produits.

Remarque importante

Il important de bien respecter les indications techniques fournies par Marabu et par le fabricant de la machine.

Nos conseils techniques d'utilisation, qu'ils soient verbaux, écrits ou faisant suite à des tests, correspondent à l'état actuel de nos connaissances, et représentent une information sur nos produits et leur champ d'application. Ils ne constituent pas une garantie des propriétés spécifiques des produits ou de leur qualification pour une application concrète. En conséquence, ils ne vous dispensent pas d'effectuer vos propres tests avec les produits que nous vous livrons afin de déterminer si ces produits sont effectivement adaptés au traitement et à l'utilisation prévus. La sélection des encres et la vérification de leur adéquation

avec l'utilisation prévue relèvent exclusivement de votre responsabilité.

Si toutefois une responsabilité juridique devait se poser, celle-ci se limiterait, pour tous dommages et en dehors de toute mauvaise intention ou lourde négligence, à la valeur marchande des produits livrés par nous et des matériaux utilisés par vous.